

Article

334 202 000 USD pour la réintégration des sinistrés

21 novembre 2017



© PNUD Burundi/Aaron Nsavyimana/2017 - .

Par Aaron Nsavyimana

Bujumbura – En mai 2017, le Burundi s’est doté d’une stratégie nationale de réintégration socio-économique des personnes sinistrées 2017-2021. Elle résulte de l’évaluation et de la révision de la stratégie nationale de réintégration des personnes affectées par le conflit 2010-2014 et de l’atelier sur les solutions durables d’avril 2016. Son objectif est d’introduire les solutions durables et les mécanismes de résilience au niveau communautaire. Au-delà des rapatriés, des déplacés et des ex-combattants, ciblées par l’ancienne stratégie, cette dernière prendra en compte d’autres catégories sociales comme les déplacés des catastrophes naturelles, les nouveaux rapatriés, les handicapés, les veuves, les veufs, les orphelins, les enfants de la rue, les malades chroniques, les personnes sans terre et sans référence, les albinos et les personnes âgées et les groupes marginalisés comme les batwa. C’est d’ailleurs pour cette raison qu’elle place au titre des priorités la réintégration des personnes déplacées internes suite aux inondations de Cashi, Gitaza et Gatumba qui viennent de passer 2 ans dans les sites de déplacés.

Selon les données disponibles, en plus des catégories de vulnérables existantes dans la communauté burundaise, la nouvelle stratégie devra trouver des solutions durables à

267.887 exilés, 40.000 anciens réfugiés, 70.000 déplacés internes et 32.000 personnes déplacées par les inondations qui ont également entraîné en novembre 2015 et mai 2016 la destruction de 5.000 maisons et 13.000 ha agricoles.

Reconnaissant que la mobilisation de fonds constitue un défi de taille, le Ministère des droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre avec l'appui du PNUD, a organisé ce 21 novembre 2017 une mini table ronde de plaidoyer et mobilisation de fonds évalués à 334 202 000 dollars pour la mise en œuvre de cette stratégie.

« Nous vous avons conviés à cette rencontre pour que nous puissions envisager ensemble les voies et moyens pour la mise en œuvre de la stratégie. Conscient qu'il ne peut, à lui seul, venir à bout de ce grand chantier de réintégration des sinistrés, le gouvernement sollicite votre appui pour soutenir ses efforts pour améliorer les conditions de vie de la population, plus particulièrement les plus sinistrées. De part la nature multisectorielle de la réintégration, la mise en œuvre de cette stratégie nécessitera l'implication de tout un chacun selon les domaines d'intervention », a dit Martin Nivyabandi, Ministre des droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre devant un parterre des représentants du parlement, du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, du SNU, des confessions religieuses, de la société civile et des médias.

Il a annoncé la mise sur pied depuis mars dernier d'un projet ayant pour mission la réintégration des sinistrés appelé « Projet Cadre de Réintégration des sinistrés (PCRS) », qui a aussi comme mission la mobilisation des fonds pour la mise en place de la stratégie. « Nous vous prions d'appuyer ce projet pour qu'il puisse accomplir avec grand succès les missions lui confiées », a poursuivi le ministre.

Le Représentant Résident du PNUD et Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Burundi, M. Garry Conille, a indiqué que la stratégie nationale est une opportunité et un cadre d'appui aux personnes en situation de déplacement. « Cette stratégie nous permettra de ne laisser personne pour compte et de contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs du développement durable », a souligné M. Garry, ajoutant que les hommes, les femmes, les jeunes et les enfants en situation de déplacement ont leur regard tourné sur nous. Il a réitéré l'engagement des Nations Unies, à travers ses actions, à apporter une réponse durable aux sinistrés et à accompagner la mise en œuvre de la nouvelle stratégie.

Selon le Ministre Martin Nivyabandi, bien que la stratégie 2010 -2014 soit arrivée à beaucoup de réalisations, 570 000 réfugiés rapatriés, 37.258 combattants démobilisés réintégrés dans les communautés et 157.000 déplacés établis sur 137 sites, elle a laissé une réintégration inachevée.

L'inachèvement se remarque en termes d'accès au logement décent, à l'eau potable et à l'assainissement, aux terres agricoles et aux emplois pour les sans terre ni référence, aux documents d'état civil, aux services sociaux de base: santé et éducation primaire et à la restitution des logements, des terres et autres biens. Les défis qu'elle n'a pas réglés se rapportent aussi à l'accès à la nourriture, aux opportunités économiques et à la participation aux choix des solutions et participation à la vie communautaire et aux affaires publiques.

Notons que contrairement à l'ancienne stratégie, l'actuelle est dotée d'un plan d'actions et d'un système de coordination qui faciliteront sa mise en œuvre.